

 Service de l'Information Aéronautique D S N A	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Tél : 05 57 92 57 95 ou 57 97 e-mail : sia.supaip@aviation-civile.gouv.fr Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr	SUP AIP 017/19 Date de publication : 24 JAN
--	--	---

Objet : Evaluation opérationnelle approche à vue RNAV VISUAL SOGBO RWY 05 à Bordeaux Mérignac LFBD
En vigueur : Du 28 février 2019 au 15 août 2019

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP 160/18.

1 – INTRODUCTION

L'objet de cette évaluation est de vérifier la possibilité d'exploiter un guidage RNAV Visual pour faciliter le respect des contraintes d'environnement dans un contexte d'approche à vue à Bordeaux Mérignac.

2 – CADRE REGLEMENTAIRE

En l'absence de réglementation spécifique à ce type de procédure tant dans la réglementation française qu'à l'OACI, le cadre réglementaire est celui d'une clairance d'approche à vue en classe D.

- Sur demande pilote ou de jour sur proposition du contrôle
- Les séparations avec les aéronefs sont de la responsabilité du contrôle.
- Le pilote assure sa sécurité vis-à-vis du relief.
- Le guidage RNAV garantit le respect des contraintes environnementales.

3 – CONDITION D'EVALUATION

Seules les compagnies approuvées par la DSAC pourront participer à l'évaluation.

Condition météorologiques :

Visibilité : 10 km MNM

Plafond : 5500FT MNM

Procédure en évaluation sous surveillance et guidage radar.

Fonction RNAV Segment RF requis.

Trajectoire compatible CDO avec une pente à 5.9% alignée sur le PAPI.

4 – METHODOLOGIE

La procédure peut être demandée par le pilote ou proposée de jour par le contrôle pour les compagnies approuvées.

Guidage radar vers le point SOGBO altitude 5000FT QNH.

Le pilote rappelle aéroport en vue avant SOGBO ou demande un guidage radar pour rejoindre la procédure RNAV (GNSS) RWY05.

Le contrôle autorise l'approche à vue RNAV VISUAL RWY05.

Les pilotes doivent suivre l'ensemble de la route définie ou en informer le contrôle.

5 – PHRASEOLOGIE

Application adaptée du manuel de formation à la phraséologie à usage de la CAG

Pilote : Aquitaine, Citron Air 3245, demandons RNAV Visual SOGBO piste 05

Aquitaine, Citron Air 3245, requesting RNAV Visual SOGBO runway 05

Contrôle : Citron Air 3245, autorisé RNAV Visual SOGBO piste 05

Citron Air 3245, cleared RNAV Visual SOGBO runway 05

Ou

Contrôle : Citron Air 3245, acceptez-vous RNAV Visual SOGBO piste 05

Citron Air 3245, do you accept RNAV Visual SOGBO runway 05

6 - CARTE D'APPROCHE A VUE « RNAV VISUAL » ET PROPOSITION DE CODAGE

Voir en ANNEXES 1 et 2

APPROCHE A VUE

Visual approach

CAT A B C

ALT AD : 166 (6 hPa), THR 160

BORDEAUX MERIGNAC

RNAV VISUAL SOGBO RWY 05

ATIS : MERIGNAC : 131.150

APP : AQUITAINE Approche / Approach 129.875 (1) 119.275 (2) 126.725 (s)

MERIGNAC Approche / Approach 121.2 (3)

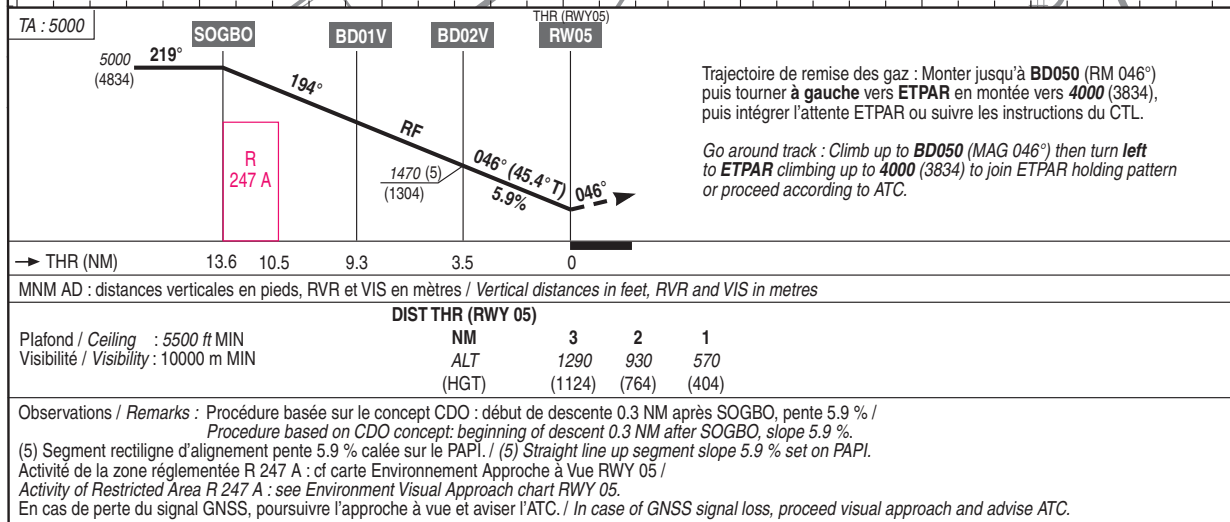
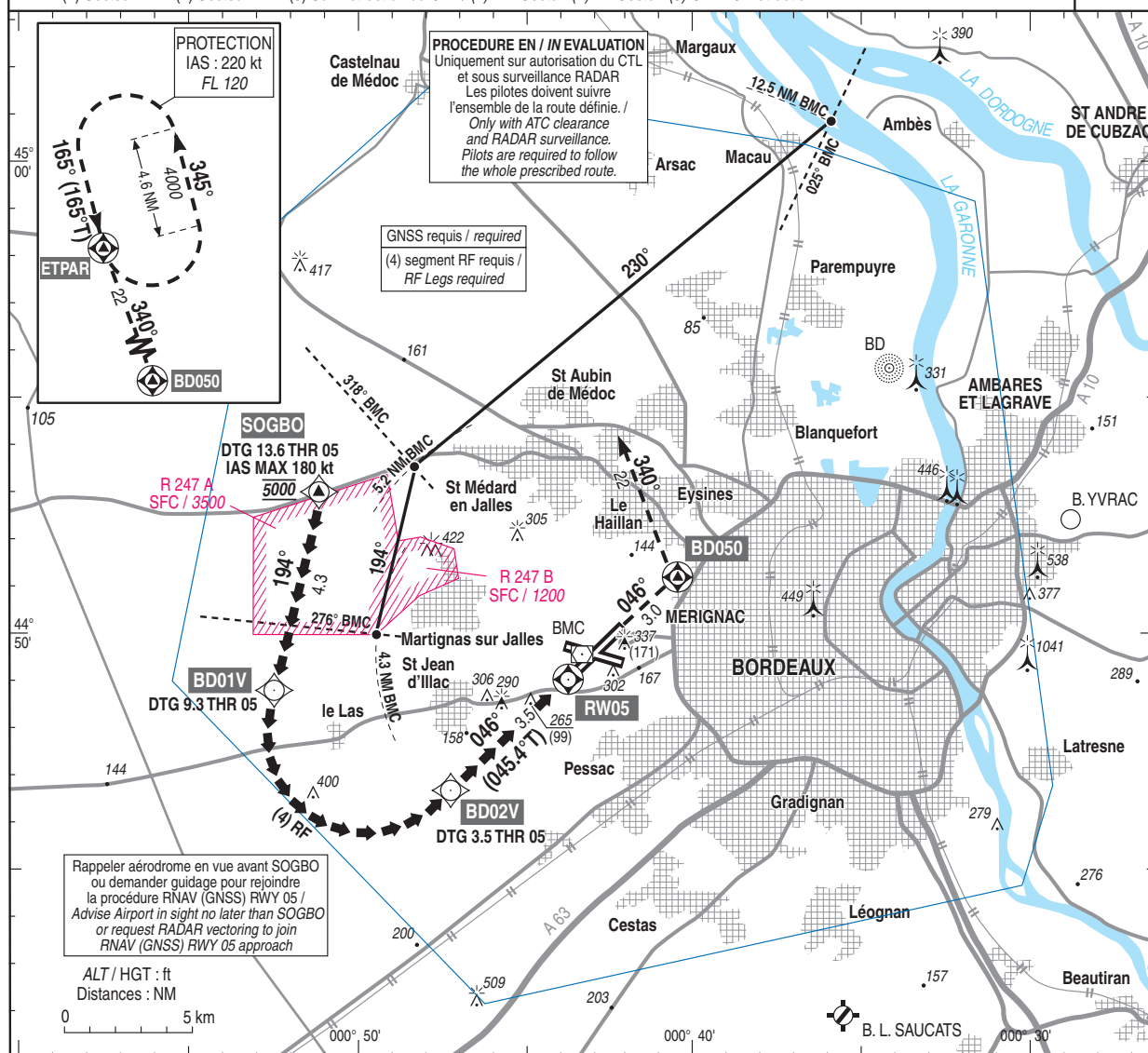
TWR : MERIGNAC Tour / Tower 118.3

(1) Secteur BW (2) Secteur BE (3) Sur instruction du CTL / (1) BW Sector (2) BE Sector (3) On ATC instruction

VAR

0°

(15)



POINTS / REPERES ESSENTIELS DES PROCEDURES

Waypoints / Procedures main Fixes

Identification	COORDONNEES Coordinates		RNAV	CONV
SOGBO	REF ENR 4.3		X	X
BD01V	44°48'47.6" N	000°52'28.9" W	X	
BD02V	44°46'40.2" N	000°47'16.0" W	X	
RW05	44°49'08.77" N	000°43'44.34" W	X	
BD050	44°51'17.7" N	000°40'39.7" W	X	
ETPAR	REF ENR 4.3		X	X

Identification procédure			RNAV VISUAL RWY 05								Dec MAG 2015	0.5°W	
Leg sequence	P/T	ID	DTG RWY 05	Fly Over	Direction MAG (°)	Direction True (°)	Distance (NM or min)	Turn	MNM level (FL or AMSL ft)	MAX level (FL or AMSL ft)	IAS MAX (kt)	vertical angle (°) / TCH (m)	Nav Spec
APPROCHÉ A VUE	IF	SOGBO	13,6						5000	5000	180		RNAV1
	TF	BD01V	9,3		194	193,0	4,3						RNAV1
	RF (*)	BD02V	3,5				5,8	L					RNAV1
	TF	RW05		Yes	46	045,4	3,5					3,4° / 15	RNAV1
	TF	BD050		Yes	46	045,5	3,0						RNAV1
	TF	ETPAR			340	339,1	21,9		4000	FL120	220		RNAV1
HLDG	HF	ETPAR		Yes	165	165,0	4,6	L	4000	FL120	220		RNAV1
(*)	RF	centre	44°48'15.0" N			000°49'27.4" W			R = 2.2 NM				